

Mobilis, Mobilitas, Movilidad, Mobilità Mobility, Mobilité

Par Régis Roussel, responsable de la mission Europe–International du Centre Inffo

Quel lien entre la présentation des systèmes de formation de pays européens, celle des programmes européens et les témoignages de participants à des visites d'étude ? La formation ? Certes ! L'Europe ? Bien entendu ! Cependant la réponse la plus idoine tient avant tout en deux mots « mobilité européenne ». La mobilité des citoyens au sein de cet espace qu'est l'Union européenne participe au processus de Lisbonne, faire de l'Europe la société de la connaissance la plus compétitive au monde d'ici 2010.

ENSEmble

DEPUIS 1957

1957-2007, l'Union européenne a soufflé ses 50 bougies, 50 ans que le traité de Rome donne droit à tout citoyen européen de se rendre et de séjourner sur le territoire d'un autre Etat membre pour exercer et rechercher un emploi.

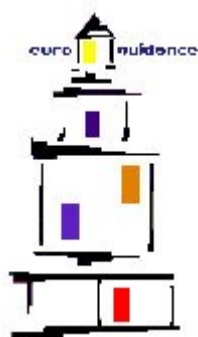
1993, le traité de Maastricht confirme que toute discrimination fondée sur la nationalité est interdite, qu'il s'agisse d'embauche, de formation, de droit d'adhérer à un syndicat La communauté vise "à développer la dimension européenne dans l'éducation", " à favoriser la mobilité des formateurs et des personnes en formation et notamment des jeunes". Cette position est réaffirmée la même année par le livre blanc " Croissance, compétitivité et emploi, les défis pour entrer dans le XXI siècle " qui rappelle la nécessité de développer la dimension européenne de l'éducation par la poursuite des programmes européens, la multiplication des échanges d'expériences et le renforcement de la mobilité.

Le Centre Inffo s'est pleinement investi sur ce thème, convaincu de la plus-value et de la richesse des apports pour tout individu de multiplier –et diversifier- les lieux et pédagogies de formation. Œuvrer en faveur de la mobilité géographique des apprenants, peut se décliner sous différentes formes. Ce dossier en présente trois : faciliter la compréhension des systèmes de formation des pays partenaires, mieux appréhender la connaissance des programmes de la commission européenne puisque nous sommes entrés dans la nouvelle période de programmation 2007-2013 et enfin apporter des témoignages, ceux de personnes ayant bénéficié d'un dispositif de mobilité, en l'occurrence, les visites d'étude du Cedefop.

Sur les deux premiers axes, la mission Europe-International du Centre Inffo travaille en étroite

collaboration avec l'agence Europe Education-Formation France (agence 2e2f)¹ et pour le troisième, avec l'agence Racine², relations appuyées par la signature de conventions de partenariat entre le Centre Inffo et chacun de ces organismes.

Les systèmes de formation et le réseau Euroguidance



Euroguidance est un réseau initié par la Commission européenne, regroupant 65 centres de ressources, répartis dans 32 pays : pays membres de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ainsi que la Turquie et la Suisse.

Le réseau a été mis en place dans l'objectif de développer la dimension européenne dans les actions d'orientation. Les centres Euroguidance informent donc les professionnels de l'orientation et les citoyens sur les possibilités d'études, de formation et de mobilité en Europe mais aussi sur les modalités d'installation dans un autre pays européen : recherche d'un logement, cadre juridique pour étudier et travailler, la sécurité sociale, etc. Ils facilitent également l'échange d'informations entre les services d'orientation des différents pays européens.

Les informations recueillies par les centres de ressources sont centralisées sur un portail géré pour la Commission européenne : Ploteus³. Ce dernier répond donc aux mêmes objectifs que le réseau : aider les étudiants, les demandeurs d'emplois, les travailleurs, les parents, les conseillers d'orientation et les enseignants à trouver des informations sur les possibilités d'études ou de formation en Europe.

Pour les professionnels de l'orientation, les centres Euroguidance organisent régulièrement des formations et des réunions d'informations. En France, les centres Euroguidance (Onisep et quatre CIO, Carif-Oref Auvergne et Centre Inffo) sont coordonnés par l'Agence Europe-Education-Formation France, en collaboration avec le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de l'Emploi.

C'est donc au titre de centre de ressources, membre du réseau Euroguidance, que le Centre Inffo réalise des fiches descriptives des systèmes nationaux d'éducation et de formation professionnelle des 26 Etats membres partenaires de la France (plus les trois pays de l'espace économique européen)⁴. Vous trouverez en première partie de ce dossier les fiches réalisées pour les douze derniers pays entrés dans l'Union depuis 2004.

Ces documents se veulent synthétiques ; leur objectif n'étant pas d'être exhaustifs mais de donner un premier regard, une vision globale, de chaque système national d'éducation et de formation professionnelle. Pour une recherche plus approfondie, une bibliographie et une webographie sont proposées et notamment un lien vers le portail du Cedefop, le « Training village »⁵ qui propose des rapports détaillés sur chacun des systèmes.

Mieux connaître les systèmes de formation permet de surmonter un des principaux freins, à la

1 Voir www.europe-education-formation.fr

2 Voir www.racine.fr


3 Voir <http://europa.eu.int/ploteus/>

4 Fiches uniquement disponibles en version numérique sur www.centre-inffo.fr rubrique « En Europe »

5 Voir www.trainingvillage.gr/etv/Information_resources/NationalVet/

mobilité : la peur de l'inconnu.

Les programmes européens en faveur de la mobilité



PROGRAMME EUROPÉEN D'ÉDUCATION ET DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE
2007 → 2013
EMBARQUEMENT IMMÉDIAT !

4 PROGRAMMES SECTORIELS

- Comenius** pour l'enseignement primaire et secondaire
- Erasmus** pour l'enseignement supérieur
- Leonardo da Vinci** pour la formation professionnelle initiale et continue
- Grundtvig** pour l'éducation des adultes

UN PROGRAMME TRANSVERSAL

- La coopération politique
- La promotion des langues
- Le transfert de connaissances
- Le transfert de résultats de projets
- Le transfert de connaissances
- Le transfert de résultats de projets

3 types d'actions

- La mobilité
- Les projets
- L'apprentissage en ligne

Et aussi...

- Erasmus Mundus** : les meilleurs programmes d'excellence ouverts au monde
- Tempus** : la coopération interuniversitaire entre P.E.U. et des pays tiers
- Europass** : le portfolio européen pour l'attestation des compétences et de la mobilité
- Le label européen des langues** : pour les compétences linguistiques dans le monde des langues

www.europe-education-formation.fr

L'agence Europe-Education-Formation France est chargée d'assurer la promotion et la mise en œuvre décentralisée en France, de différents programmes et dispositifs et notamment ceux qui favorisent la mobilité grâce à un accompagnement ou à l'obtention d'un financement.

Qui n'a pas entendu parler du programme Erasmus, mis en lumière par le film de Cédric Klapisch « l'auberge espagnole » ? ou peut-être pour les initiés, du programme Leonardo ?

Il est vrai qu'avec de tel nom les liens ne sont pas toujours faciles à faire mais croyez-moi après avoir fait leur connaissance, ils valent la peine d'être connus.

Les programmes européens existent depuis de nombreuses années et fonctionnent par période pluriannuelle de programmation.

La période actuelle a débuté cette année pour sept ans soit 2007-2013. A quelques détails près, il y a peu de changements entre les programmes de la période précédente (2000-2006) et ceux lancés en 2007. Notons néanmoins que le programme Socrates, ou plus précisément son appellation, a disparu. Composé préalablement des sous-programmes Comenius, Erasmus et Grundtvig, ces derniers sont maintenus mais deviennent des sous-programmes du nouveau programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (EFTLV).

Celui-ci englobe désormais quatre programmes sectoriels *Comenius* pour l'enseignement scolaire, *Erasmus* pour l'éducation et la formation professionnelle dans l'enseignement supérieur, *Leonardo da Vinci* pour l'enseignement et la formation professionnels initiaux et continus, *Grundtvig* pour l'éducation des adultes et un *programme transversal* pour la coopération politique, la promotion de l'apprentissage des langues, l'enseignement en ligne, l'exploitation et le transfert de résultats de projets dans les systèmes éducatifs et formatifs.

Cyril Dejean déclinera chacun de ces programmes, leur objectif, les publics bénéficiaires, les aides disponibles et les modalités d'obtention, après un premier état des lieux de la mise en œuvre de la précédente programmation.

N'oublions pas que l'agence 2e2f gère également d'autres programmes européens en faveur de la mobilité tels que *Erasmus Mundus* pour la création de masters européens d'excellence ouverts aux étudiants des pays tiers (monde entier) et aux étudiants européens ainsi que *Tempus* pour la coopération interuniversitaire entre les Etats membres de l'Union européenne et les 27 pays de la région méditerranéenne, des Balkans occidentaux, d'Europe orientale et d'Asie centrale.

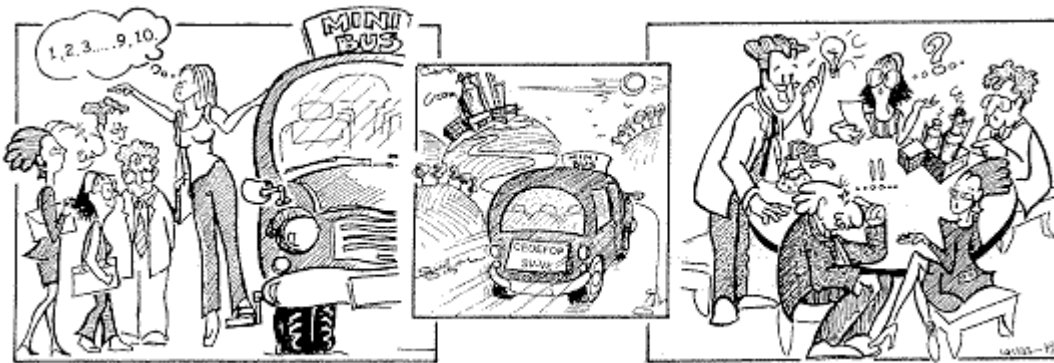
Enfin l'agence pilote *Europass*, cadre européen pour la transparence des qualifications et des compétences. Il permet de décrire et d'explicitier la diversité des qualifications et compétences partout en Europe. Il vise à **mettre en valeur des parcours professionnels et de formation ainsi que des compétences** (cours universitaires, expériences professionnelles, compétences linguistiques, etc.) en vue de faciliter un recrutement ou la poursuite d'une formation. Le portfolio Europass est personnel et se compose de cinq documents officiels : le CV européen, le

supplément au diplôme, l'Europass mobilité, le supplément au certificat et le passeport des langues⁶.

Trouver une aide administrative ou financière adaptée à son statut contribue à faire tomber un deuxième obstacle à la mobilité : la couverture –même partielle- des frais engendrés par un déplacement à « l'étranger ».

Les visites d'étude

Définies comme des mesures de mobilité, les visites d'études permettent de découvrir le contexte éducatif européen et de repérer les bonnes pratiques par le biais d'un échange d'informations et d'expériences, par l'examen et l'analyse des questions d'intérêt commun, etc. Ces visites sont organisées annuellement sur des thèmes prioritaires spécifiquement rattachés aux domaines clés du programme qui les finance.



A côté des visites d'études à destination des décideurs en matière d'éducation (ex- visites Arion), gérées par l'agence 2e2f, le CEDEFOP gère un *programme de visite d'études* (study visits program) à destination des spécialistes et décideurs de la formation professionnelle, issus d'organismes privés (entreprises, organismes de formation ou d'information ...), de l'administration publique ou encore des partenaires sociaux sur des thématiques d'intérêt commun définies par la Commission européenne.

Le but de la visite d'étude est de permettre aux participants d'améliorer leur connaissance des systèmes de formation professionnelle des Etats membres de l'UE. C'est une rencontre mais c'est aussi un voyage, on visite des lieux significatifs pour la formation professionnelle en petit groupe (10 à 12 personnes provenant de pays différents), ce qui permet la rencontre non seulement entre les participants mais aussi avec le pays hôte. Ces visites durent de 3 à 5 jours.

La visite d'étude est un espace non décisionnel où la situation de visiteur dans un pays 'étranger' décale le regard et facilite la prise de distance. Il s'agit de promouvoir la compréhension réciproque des systèmes et dispositifs de formation professionnelle dans les pays européens et pourquoi pas, de faciliter le transfert d'expériences concluantes, par la connaissance du contexte de leur création.

Le programme de visites d'étude est mis en œuvre par le CEDEFOP, coordonné en France par le Ministère en charge de l'emploi et géré jusqu'en décembre 2007 par Racine puis, dès le 1^{er} janvier 2008 par l'agence Europe-Education –Formation France.

Dans ce dossier, nous avons donc choisi de vous donner aussi une « information » non pas d'aide

⁶ www.europe-education-formation.fr/europass.php

à la décision ou à la mise en œuvre mais sous forme de témoignages de personnes ayant participé à une visite d'étude et qui ont souhaité faire part de leur expérience mais surtout des bénéfices retirés tant professionnels que personnels.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le thème de la mobilité européenne tant il existe d'actions possibles, d'aides ou de formes d'accompagnement. Parallèlement, des organismes continuent à s'investir pour informer et développer cette mobilité. Ainsi le Centre Inffo a pris part à des projets européens tels que Move-It⁷ qui portait sur la définition de recommandations pour lutter contre les obstacles à la mobilité des apprentis. Mais surtout, je ne peux pas terminer cette apologie, sans mentionner un projet porté par le Centre Inffo, en partenariat avec l'Onisep, dans le cadre de « 2006 : année européenne de la mobilité des travailleurs » et baptisé DÉPART *Développer l'Europe par l'Apprentissage et les Réseaux Transnationaux*. Il s'agissait de promouvoir la mobilité des apprentis français et de montrer sa forte plus-value, tant pour l'apprenti que pour son employeur. Un site dédié présente les actions menées, les produits créés au cours de ce projet mais apporte toujours des informations complémentaires et pratiques sur la mise en œuvre de la mobilité des apprentis⁸.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture, et surtout une bonne route !

⁷ Voir www.europe-move-it.eu

⁸ Voir <http://www.centre-inffo.fr/depart>